

Résumé du conseil communal du 17 décembre 2024

La séance, menée efficacement par le président, a parfois eu des allures expéditives. Nous avons demandé que les points soient au moins résumés pour une meilleure compréhension des tenants et aboutissants du vote. Notamment pour le public présent et suivant le conseil à distance. Le président a souligné que toute l'information était disponible publiquement en ligne au préalable de la séance.

La plupart des points ont été acceptés à la majorité.

Voici notre retour sur les points débattus:

1. Budget ordinaire et extraordinaire ; augmentation IPP

Lors de la séance, l'opposition, notamment Écolo, a rejeté le budget ordinaire et extraordinaire ainsi que l'augmentation des additionnels à l'IPP. Les principales raisons avancées sont les suivantes :

- Concernant l'IPP:
 - Une **augmentation drastique des taxes** immédiatement après les élections, alors que l'opposition avait préconisé une augmentation progressive lors de la mandature précédente.
 - Le **taux IPP le plus élevé de Wallonie**, qui pèsera fortement sur les ménages à faibles revenus.
- Concernant le budget ordinaire:
 - Un **manque de vision pour diminuer le poids des dépenses ordinaires** de façon structurelle (ex. mutualisation des services)
 - **L'équilibre n'étant atteint que** par l'augmentation drastique de l'IPP
- Concernant le budget extraordinaire:
 - Un **manque d'investissements écologiques** identifiés et valorisés dans le budget, alors que ces investissements peuvent réduire les dépenses opérationnelles à long terme et attirer du financement dit "vert" à un taux préférentiel.
 - **L'absence de budget participatif**, qui empêche les citoyens de contribuer aux priorités budgétaires.
 - Un **taux de subsides en retrait** par rapport à des communes similaires, limitant le financement d'initiatives importantes.
 - Des **dépenses sociales en retrait** par rapport à des communes similaires, qui pourraient s'avérer insuffisante au regard de l'austérité annoncée.

L'opposition a rappelé qu'en comparaison avec le cluster et la région, Jodoigne montre un potentiel important, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires pour se hisser au niveau des bonnes pratiques observées dans des communes similaires. Nous avons demandé à la

majorité d'intégrer davantage d'ambitions écologiques, sociales, et démocratiques pour répondre aux attentes des citoyens tout en s'alignant sur les standards régionaux.

La majorité a voté "pour" le budget et l'augmentation de l'IPP tel que proposés, sans amendement.

2. Soutien à la motion de Jodoigne en Mouvement (J'M) concernant le Recyparc

Écolo a également soutenu la motion de J'M appelant la commune à intervenir via sa représentation auprès des instances de l'InBW concernant la tarification du recyparc prévue en 2025. Les demandes principales sont :

- **Analyse des impacts de la tarification et du contrôle des cartes d'identité,**
- **Revue des montants des points supplémentaires** pour qu'ils respectent le coût-vérité et le principe d'équité,
- **Valorisation des déchets dans une optique d'économie circulaire,** pour réduire leur impact environnemental.

Nous partageons cette vision et sommes en faveur de mesures concrètes pour mieux gérer les déchets de manière durable.

La majorité a rejeté la motion arguant que les décisions de l'InBW n'était pas du ressort communal et que la commune via sa participation auprès des instances de l'InBW avait pu poser ses questions avant l'instauration du nouveau système.

3. Question d'actualité d'Ecolo : utilisation des pesticides et danger pour la santé

Nous avons posé une question sur les actions que pourrait mener la commune sur le terrain suite à l'étude théorique réalisée par l'ISSEP relative à la pression des pesticides dans les campagnes (se basant sur le type de culture et la densité de population exposée). Voici les réponses apportées par la commune :

- La commune a pris contact avec l'ISSEP pour avoir plus d'informations et se dit prête à soutenir les agriculteurs dans leur transition via :
 - Des discussions avec le comice agricole.
 - Des activités en collaboration avec le GAL (Groupe d'Action Locale).
- La commune soutient également l'ISSEP dans ses recherches, notamment en participant au biomonitoring des métaux lourds chez les enfants.

Cependant :

- La commune **n'est pas favorable à l'installation de capteurs** dans les zones sensibles
- Elle rappelle que les mesures agroenvironnementales (types zones tampons pour protéger les zones sensibles ou mesures agroenvironnementales soutenues par la PAC) relèvent du choix des agriculteurs.
- En matière d'utilisation des pesticides, elle rappelle que la compétence revient à la Région wallonne.

- Le service environnement a confirmé avoir déjà reçu des plaintes concernant des pulvérisations trop proches des habitations, avec des dégâts signalés sur la biodiversité.